



## **Les vœux du maire – Janvier 2023 - Rétrospective et Perspectives**

**Chères Lampaulaises, Chers Lampaulais,**

Le samedi 21 janvier, nous étions nombreux, réunis pour la cérémonie des vœux à la salle communale du Foyer Rural. Cette première cérémonie du mandat revêt d'autant plus d'importance que nous en avons été privés depuis 3 ans. Ce temps de rencontres, particulièrement précieux, permet de dresser un bilan, de marquer les temps forts, mais également d'ouvrir les perspectives de l'avenir.

Beaucoup de nouveaux Lampaulais étaient présents. Le conseil municipal jeunes était bien représenté également. Leur journal a été mis en valeur et plusieurs élus des communes voisines ont pris un exemplaire pour s'en inspirer.

- L'évolution démographique de notre commune est positive et régulière

Nous étions 777 habitants en 2011. 10 ans plus tard, en 2021, nous étions 843 habitants : 66 de plus en 10 ans. La tranche d'âge la plus importante est celle des 0 à 14 ans : 192 lampaulais, 26 % soit plus du quart de la population.

De 2020 à 2022, nous avons eu 29 naissances. Nous avons déploré 10 décès.

Nous avons un **solde naturel positif** sur les trois années qui viennent de s'écouler.

- Au niveau de l'urbanisme, l'année 2022 a été satisfaisante.

Nous avons traité 43 déclarations de travaux. 9 permis de construire ont été délivrés. (12 en 2021 et 9 en 2020.)

- Les projets réalisés et en cours :

- **La rénovation du bâtiment existant de la bibliothèque et son extension**

La bibliothèque joue un rôle important, lieu de rencontres et de partage d'idées. La commune apporte le soutien numérique, financier, matériel. Le nombre toujours croissant des adhérents signe la reconnaissance des habitants et le choix pertinent de cet équipement. Pendant les travaux, la bibliothèque n'a pas été fermée, tous les meubles et ouvrages (plus de 5000) ont été déplacés dans la grande salle communale. Les déménagements successifs, orchestrés par les élus et les bénévoles de l'association foyer rural s'apparentaient aux travaux d'Hercule mais tout a été mené à bien sans dommage.

C'est un projet dont nous sommes fiers, conçu par un architecte local installé à Plouguerneau, Guillaume Appriou. Le projet a bénéficié de l'aide de l'état par la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), ainsi que du département pour le renouvellement du mobilier.

- **La réfection totale du terrain de rugby**

Les accès, la pelouse, les filets pare-ballons, la main courante, les réseaux ont été totalement refaits : un investissement conséquent pour notre commune. L'association de L'hermine a apporté sa contribution pour la démolition des anciennes mains courantes et l'installation des abris. C'est un terrain qui présente des avantages car il est bien drainé. Cela reste du sable malgré les quelques ajouts de terre. Un arrosage important a été nécessaire.

- **Le projet de la vélo route a été mené à bien, en lien avec les services du conseil départemental :**

Le segment « Entrée de l'Iroise » en provenance du Pays des Abers n'avait pas encore été réalisé. La V45 passe par Lampaul et longe les dunes et le camping. L'objectif est de sécuriser les déplacements et d'encourager les liaisons douces. Cette dynamique des mobilités, nous la développons pour les cyclotouristes mais également pour encourager les déplacements de nos habitants au quotidien. A cet effet, la municipalité a décidé de fermer cette voie aux véhicules et de la réserver aux circulations douces.

### ➤ La rénovation et l'extension du bâtiment du camping

La commune de Lampaul a une longue tradition de camping géré en régie municipale. C'est une activité à dimension touristique mais également économique. Situé sur les dunes, le camping s'étend sur 7 ha à proximité de la plage des Trois Moutons et propose 150 emplacements environ. Nous recevons une clientèle d'habités, beaucoup d'étrangers et de plus en plus de randonneurs et de cyclotouristes.

La satisfaction des usagers suffit à nous motiver pour préserver ce camping et le développer, mais cette motivation, nous l'avons héritée de nos prédécesseurs. Le bâtiment sera exemplaire dans cette zone d'espaces naturels protégés, conciliant sobriété énergétique, énergies renouvelables, équipements esthétiques et performants et faible empreinte carbone. Réfléchi de longue date et bien préparé, pesé et mesuré dans ses dimensions, ce projet a pu bénéficier de la DETR, de la DSIL, du contrat de territoire et de l'aide communautaire à la requalification des campings.

L'achèvement est prévu pour le mois de mai.

### ➤ La loi climat et résilience de décembre 2021 et particulièrement l'ordonnance du 7 avril 2022 relative à l'aménagement durable des territoires littoraux nous concernent au premier plan

Les dunes et la plage sont une richesse en pays d'Iroise mais présentent également un caractère de fragilité qui mérite toute notre attention. D'un commun accord, Les communes littorales exposées à l'érosion et au recul du trait de côte ont engagé collectivement une étude des risques.

### ➤ Le programme bocage poursuit son extension en partenariat avec les services de la communauté de communes et les agriculteurs.

Un très beau linéaire s'est implanté cette année sur l'exploitation équestre de Lucie et David Morel, à l'écurie des Tevenn. Un autre projet se décline en 2023 chez Marylin et Mathieu Stéphan autour de leur production maraîchère Kanevedenn. Le maillage bocager limite l'érosion des sols et le ruissellement, les agriculteurs de la commune l'ont bien compris et plusieurs d'entre eux ont précédemment installé des haies ou des talus. Chez nous, c'est un enjeu majeur.

### ➤ Installation de deux radars pédagogiques à vocation de mobilité.

La sécurité des déplacements sur la commune est une de nos préoccupations. Nous avons fait l'acquisition de deux radars qui changent de lieux tous les trois mois et qui permettent d'appeler l'attention des conducteurs et d'inciter à la responsabilité tout en capitalisant les éléments une lecture fiable. Le diagnostic ainsi établi nous conduit à prendre des décisions d'ajout de panneaux ou à programmer un aménagement de sécurité. Même si cela ne règle pas tout, au bout d'une année de fonctionnement, nous avons une base de données réelles très exploitables

### ➤ La voirie

Chaque année, la commune consacre une partie conséquente de son budget à la rénovation des voies de circulation.

La route de Croaz An Aber vers Kerrivinoc et vers Kergroaz a été refaite. Les abords de l'aire multisports sur la Route de Saint Pabu également.

Le Quartier de Kervizin qui a démarré en septembre attend le printemps pour la couche de finition.

### ➤ Les réseaux

Le programme d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique se poursuit et s'accélère même. En 2022, nous avons travaillé sur Kroaz Lambaol et Kerdivoret.

En 2023, les voies concernées sont la Route du Ribl et la Route de Saint Pabu. Les chantiers sont Lancés. Une course contre la montre est engagée car dans le même temps, l'armoire de mutualisation fibre qui réunit les 700 cordons optiques est installée. Les câbles sont tirés.

La réception technique a eu lieu le 25 janvier. Nous pouvons donc espérer la commercialisation dans un délai raisonnable.

### ➤ Les axes solidarité – partage sont au cœur de notre vie

Ils permettent la rencontre et le lien social qui sont le terreau du bien-être. Merci aux acteurs, bénévoles des associations, élus, CCAS qui tissent ces liens, donnent de leur temps, rivalisent d'initiatives. C'est grâce à eux qu'il fait bon vivre dans notre commune !

En 2022, Le Club « Fleur de l'âge » a engagé une action au profit de « rêves de clown ». Les ateliers citoyens contribuent à la démarche zéro pesticide dans laquelle la commune est engagée depuis 2017. Les associations Beva e Lambaol, Foyer Rural et L'Hermine organisent ensemble la BALAD'ESPOIR au profit de l'association « Halte au cancer ». **Prochain rendez-vous le Dimanche 7 mai 2023.**

### ➤ Un autre axe prioritaire, l'enfance et la jeunesse : le CMJ

Lancé en début de mandat, et fruit d'une réflexion du mandat précédent, le CMJ est engagé dans les actions d'animation de la commune. Le groupe des jeunes publie régulièrement son journal et contribue à l'animation et à la décoration de la commune : grands jeux de piste, énigmes, de quoi occuper tous les enfants pendant les vacances et souvent aussi les parents. Les décorations de Noël bénéficient également de leur esprit créatif.

Le devoir de mémoire et la participation aux cérémonies commémoratives est également une mission que s'est donnée le CMJ.

### ➤ Le dispositif argent de poche

Il s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans jusqu'à leurs 18 ans. A travers les missions qui leurs sont confiées, entretien, nettoyage, sarclage, encadrés par les élus et le service technique, ils découvrent la commune dans ses moindres détails et gagnent leur rémunération de leurs mains. Ils gagnent aussi notre confiance et peuvent candidater à un poste de saisonnier au camping à partir de 18 ans. Et nous y gagnons l'opportunité de mettre à l'œuvre la citoyenneté au quotidien.

#### • Les projets à venir

### ➤ L'extension du lotissement communal

Nous avons la volonté d'accueillir des nouveaux habitants sur la commune ou d'accompagner un projet d'accession à la propriété pour les jeunes travailleurs du secteur. Le permis d'aménager est obtenu depuis mars 2022. Nous allons commercialiser cinq lots. La demande est forte, nous avons mis en place une commission afin de déterminer les critères d'attribution en veillant à la plus grande transparence.

Un projet privé a également été déposé sur la route de la plage.

### ➤ La mairie change de look à l'intérieur, électricité, mobilier, peinture, radiateurs, coin pause

Le nouveau mobilier de l'accueil contribuera à rationaliser les espaces et à améliorer les conditions de travail. Cette réflexion en profondeur nous amène à repenser le classement et l'archivage.

### ➤ L'aménagement d'entrée de bourg

La commune va se rendre propriétaire des 3000 m<sup>2</sup> en entrée de bourg constitués d'une part de 1800 m<sup>2</sup> issus de la procédure d'état d'abandon manifeste que nous avons lancée en 2016, en partenariat avec l'EPF (28 ayants-droits). D'autre part, d'une négociation financière avec les propriétaires sur les 1200 m<sup>2</sup> restants. La démolition des bâtiments est en cours. Nous travaillons avec le CAUE sur l'aménagement et avec les bailleurs sociaux pour y intégrer également du logement social adapté PMR.

### ➤ Le Bâtiment Foyer Rural : le grand projet

Ancienne école à l'origine, ce bâtiment de 428 m<sup>2</sup> est devenu, au fil des années, lieu d'accueil des activités associatives et fait également fonction d'hébergement pour des groupes ou des particuliers : colonies, centres aérés, stages sportifs, locations dans le cadre d'activités privées, gîte d'étape en raison de la fréquentation des randonneurs et cyclotouristes liée au déploiement du GR 34 et de la V45 toute proche.

Cet édifice, classé en ERP 2, présente un rez de chaussée comportant deux grandes salles, hall, cuisine, office, sanitaires, surmonté de deux étages dédiés à l'hébergement avec quarante-huit couchages et sanitaires. Datant des années 1900, il a fait l'objet d'une première rénovation en 1981, suivie d'une extension par ajout d'une salle communale en 2001.

Le suivi des consommations d'énergie a débuté en 2016. Nous avons procédé à un diagnostic énergétique. Le potentiel d'économies d'énergie est grand et permet d'atteindre des réductions de consommation significatives : 60% en énergie finale par rapport à l'état initial. Par ailleurs, les murs présentent quelques fissures extérieures qui nécessitent d'être traitées par une réfection générale des enduits.

Les demandes de subvention sont en cours, obtenues à la Dsil 2022, au volet 2 du Pacte Finistère. La demande de DETR 2023 a été déposée le 22 décembre 2022.

➤ **La sécurisation des déplacements piétons et cyclistes sur le secteur de Kroaz Lambaol vers le Moulin Neuf**

Le secteur concerné fait la jonction entre la Route du Bourg et la D 28, en continuité d'agglomération avec Ploudalmézeau. L'aménagement porte sur la gestion des accotements afin d'y permettre la circulation piétonne, les poussettes et les vélos des enfants, nombreux à emprunter cette voie. Nous aménageons un trottoir sur une largeur de 2 m 50. Le lancement du projet se conjugue avec l'étude d'emprise foncière de la piste cyclable jusqu'au bourg, qui nous l'espérons, verra le jour avant la fin de ce mandat.

➤ **La nouvelle passerelle du Ribl**

Nous remplaçons l'ancienne, qui menaçait ruine et n'assurait plus la sécurité au passage de la rivière, par une nouvelle, qui se déplace deux méandres en amont. Le projet est porté par la communauté, dans sa compétence « sentiers du littoral » et est soutenu par l'état dans le cadre du programme « France Vue sur mer ».

**En conclusion**, je veux souligner l'investissement des présidents d'associations, des responsables de sections et de tous les bénévoles des associations lampaulaises, qui portent l'animation, les propositions sportives, culturelles, la sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et sont les acteurs du Vivre Ensemble tout au long de l'année.

Sans vous, la commune, malgré l'action des élus, serait beaucoup moins dynamique !

Merci aux membres du CCAS, généreux et chaleureux, qui se préoccupent des situations de fragilité, rendent visite aux aînés à domicile ou à la maison de retraite !

Merci à tous les habitants qui, spontanément, savent se préoccuper de leurs voisins et tissent ce réseau de proximité qui permet de lutter contre l'isolement !

Tous nos encouragements et notre soutien aux acteurs de la vie économique, agriculteurs, artisans, maraîchers, porteurs de projets divers !

Comme vous le savez, le bar « Ty Lambaol » a été repris depuis un peu plus d'une année par Jean-Jacques et Nathalie Tréguer. Le bourg vit à nouveau. Les randonneurs y trouvent la pause après l'effort. Venez profiter de la terrasse ensoleillée et partager un moment de convivialité !

Un grand merci aux agents de la commune qui font un travail remarquable au quotidien, au service des habitants.

Et enfin, je remercie l'équipe municipale, les adjoints et les conseillers, qui s'investissent sans compter au service des projets ! J'associe à ces remerciements leur conjoint et enfants car la fonction d'élu laisse parfois peu de temps pour les loisirs et la famille.

*Pour l'année 2023, je vous adresse mes vœux les plus sincères de joie,  
d'épanouissement familial, amical et professionnel, de sérénité et de solidarité !*

**BONNE ANNEE, BONNE SANTE A CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS !**

**BLOAVEZH MAT, YEC'HED MAT D'AN HOLL HA DA BEP HINI !**

**Le maire, Anne Apprioual**